

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 546

Artikel: Défense nationale : l'armée suisse fin prête pour une guerre dépassée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022389>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'armée suisse fin prête pour une guerre dépassée

Au cœur de notre politique de sécurité, il y a, chacun le sait, l'armée. Sa mission: faire respecter notre neutralité, en cas de conflit armé dans lequel nous ne serions pas directement impliqués; et si on nous attaque, défendre le territoire dès la frontière, empêcher l'envahisseur d'atteindre ses objectifs, et finalement conserver sous la souveraineté nationale la plus large portion possible du territoire. Aujourd'hui comme hier, le moyen primordial de la défense nationale reste donc la dissuasion. Ne nous aurait-elle pas protégés pendant les deux dernières guerres mondiales au moins?

Mais si le but demeure en l'état, les moyens ont eux profondément changé.

L'engagement de l'armée repose actuellement sur la «conception» de 1966. Tournant le dos au Réduit — cher aux combattants de 39-45 — comme aux partisans du «tout-à-l'avant», cette conception prend en compte la défense totale du territoire dans ses grandes lignes, Plateau compris. Ce dernier devient ainsi le champ principal d'une bataille défensive en profondeur. Combinant les moyens statiques, accrochés au terrain, et l'usage d'éléments mobiles, menant des ripostes localisées, la «défensive-offensive» de 1966 tire son efficacité de la rapidité de la mise en place de l'armée, de la densité des hommes et du matériel engagé, de la préparation et de l'occupation du terrain par la troupe.

Cette conception a eu le mérite de mettre fin à une controverse passionnée entre spécialistes, controverse dont l'affaire des Mirages avait constitué l'épisode le plus visible pour le public. Elle réconciliait le gros des familles politiques — des socialistes aux conservateurs — par son aspect «défensif-offensif». Elle paraissait traduire en termes opérationnels à la fois la politique de neutralité et l'exis-

tence d'une armée de milice. Elle évitait, pensait-on, de lancer la Suisse dans une course aux armements hors de sa portée, qu'il s'agisse d'armes nucléaires ou d'avions et de chars sophistiqués.

Aujourd'hui, ces raisons conjoncturelles se sont évaporées. Et il subsiste un certain nombre de questions. En voici trois, parmi les plus cruciales.

UN INSTRUMENT DÉPASSÉ

D'abord, les responsables militaires ne cachent pas qu'il existe maintenant un décalage entre les objectifs de la politique de défense et la «capacité» — pour user du terme à l'honneur chez les spécialistes — de l'instrument militaire. Le colonel Mabillard, commandant de la division de montagne 10, l'a rappelé à son auditoire genevois, voici quelques semaines.

Or en 1975 le Parlement a approuvé un plan directeur «Armée 80», censé précisément tenir compte d'un certain nombre d'éléments nouveaux. Parmi ceux-ci: la diminution des effectifs d'élite, en raison de l'apparition de classes d'âge «creuses»; les leçons des récents conflits et les menaces particulières qui se présentent; le vieillissement et l'inadaptation du matériel. En application de ce plan directeur, une profonde réorganisation de l'armée a été entreprise qui a porté, par exemple, sur l'unification des divisions d'infanterie des corps d'armée de campagne ou l'intégration des formations blindées au niveau tactique des divisions, voire des régiments.

Un vaste programme de réarmement a débuté, qui a abouti d'ores et déjà à consacrer au matériel 2,5 milliards de francs sur les 15 dépensés pour la défense nationale de 1975 à 1979: avions Tiger, pour couvrir au sol les troupes blindées; antichars Dragon et conduite automatique de tir Skyguard pour les canons antiaériens de 35 mm.; obusiers blindés américains M 109 et engins de transport de troupes pour les divisions mécanisées; conduite électronique de la guerre, notamment dans l'air.

Tout cela forme un premier chapitre. Et on n'en restera pas là.

LA COURSE AUX ARMEMENTS

La deuxième question qui se pose, cette fois du côté contribuable averti, c'est que la conception de 1966 ne semble pas avoir permis d'esquiver la course aux armements modernes et coûteux.

En 1979, près d'un milliard et demi ont été dépensés à nouveau pour l'armement. Dans les prochaines années, il faudra remplacer les avions Hunter, démodés malgré toutes les mises à jour, compléter la flotte des Tiger, et finalement trouver des successeurs aux intercepteurs Mirage et aux fusées du système Florida, qui vieillissent, comme toutes les vedettes.

Mais avant tout, semble indispensable aux yeux des stratèges un nouveau blindé qui prendra la place des chars 68, rafistolés et fanés avant l'âge. Le Parlement, lors de sa session de juin, aura l'occasion d'ouvrir ce dossier, déjà explosif. La décision des autorités de renoncer à construire un engin helvétique comme celui que proposait le groupe Bührle-Contraves a provoqué de tels remous dans les milieux industriels que Georges-André Chevallaz a déjà décidé de confier la construction — mais sous licence! — du nouveau char au groupe suisse, leader du lobby militaro-industriel et syndical des blindés, dont l'affaire du char 68 a permis de mesurer la puissance. Seul détail, mais d'importance dans cette affaire: en principe, le Léopard II du groupe allemand Krause-Maffei est favori dans cette course, mais aucune décision d'achat n'a encore été prise par les experts militaires!

LA BATAILLE DU PLATEAU

Enfin, troisième question, du citoyen-soldat cette fois: cette puissance de feu sans cesse accrue, qu'on dit indispensable si on ne veut pas envoyer

des troupes sans armes au massacre, où va-t-elle s'exercer?

Réponse officielle: sur le Plateau urbanisé où vit aujourd'hui l'essentiel de la population suisse!

Cet aspect de l'engagement, cette hypothèse d'une bataille d'anéantissement par une armée de milice, au milieu — ou sur la tête — des populations civiles a-t-elle jamais été testée lors des cours de répétition et des grandes manœuvres qui se déroulent, elles, toujours à la campagne... précisément pour ne pas gêner le civil.

Mais assez de questions subversives!

Le plan directeur «Armée 80» entend tenir compte avant tout des changements survenus dans le déroulement du combat par l'introduction d'armes et de moyens nouveaux.

Dans cette perspective, quelques précisions qui n'ont rien de rassurant pour les stratèges, pour autant qu'on connaisse leurs plans. D'une part l'armée de milice a perdu, au cours de ces vingt dernières années, l'une de ses supériorités, celle de la rapidité de la mise en place: sa lente et coûteuse mobilisation n'est plus adaptée à l'ère des transports aériens rapides et massifs et des chantages à l'intervention. Ensuite, la coordination entre le char, l'artillerie et l'aviation est difficile pour des officiers et des soldats qui ne sont pas professionnels ou entraînés ensemble depuis longtemps. Quant aux blindés enfin, comment les faire sortir sans couverture aérienne... La conduite de tir des Skyguard, répondent les textes officiels, est efficace, à condition d'être mise en place six heures avant les formations mécanisées; et, chacun le sait, la durée d'engagement des Tiger se compte en minutes, non en heures... Bien sûr, tout cela sans prendre en considération les armes nucléaires, dont la miniaturisation et la précision révolutionnent aujourd'hui le plan tactique.

Les responsables de la défense nationale répondent qu'ils ne peuvent faire plus avec les millions que leur accordent le Conseil fédéral et le Parlement, c'est-à-dire, en définitive, les citoyens; que les

lacunes d'armement sont évidentes, mais qu'elles étaient bien plus criantes en 1914 et 1939 — ce qui est vrai, mais qui n'aurait de sens que si la guerre était restée ce qu'elle était; que nous pouvons «saturer» le terrain en hommes et en matériel dans une proportion supérieure à celle de nos voisins, comme l'a rappelé G.-A. Chevallaz, fort satisfait, au Parlement, peu après son entrée en fonctions au Département militaire.

Bref, la question de la crédibilité de l'instrument militaire, dans ses aspects qualitatif et quantitatif, revient de plus en plus souvent sur le tapis. Mais cette question dépend à son tour d'une autre interrogation: une guerre est-elle possible aujourd'hui, en Europe, et sous quelle forme?

On l'a dit: la conception de 1966 manifeste l'importance à la fois des deux éléments essentiels de la tradition militaire, la neutralité et l'armée de milice. Et ce, de la façon la plus stricte: elle enferme la défense militaire dans le territoire national; et elle prolonge par là l'image de l'îlot que le souvenir de 1939-1945 a si puissamment ancrée dans les mentalités suisses.

Mais à l'heure actuelle une guerre peut-elle demeurer localisée comme le fut à ses débuts celle de 1939, par exemple? Les armes actuelles — chars, avions, armement nucléaire (même tactique) — ne se déploient-elles pas dans des dimensions de temps et d'espace qui rendent vaine notre attente de voir le conflit couler à nos frontières sans nous atteindre? En fait, dans la «logique» militaire, nous constituons — surtout avec l'Autriche qui nous prolonge sans défense militaire crédible — une sorte de cordon qui sépare l'Europe en deux champs de bataille. Quel parti ne serait-il pas tenté de franchir ce cordon pour améliorer ses communications?

Les responsables de l'armée répondent aux doutes qui s'élèvent au sujet de la crédibilité de notre défense, par des arguments financiers et par des demandes accrues de matériel. Refrains connus. Pendant l'entre-deux guerres mondiales, les états-

majors français, tirant la leçon de 14-18, calculaient le nombre de rouleaux de barbelés, de divisions et de bouches à feu nécessaire pour «saturer» — toujours la même obsession! — le front. L'affrontement que l'ennemi leur a imposé a eu un tout autre visage... La Suisse n'est-elle pas en train de s'engager dans cette voie?

Les compromis ne sont pas en soi néfastes. Mais quelle est leur portée lorsqu'ils sont élaborés trop tôt ou lorsqu'ils se perpétuent au-delà des situations qui les ont imposés? La conception de 1966 ne se justifie pas par des considérations de politique intérieure; pas plus que le choix d'un char ne peut résulter de la seule nécessité de défendre une industrie indigène d'armement et de donner du travail à des ouvriers suisses. On peut légitimement attendre des officiers (supérieurs) qu'ils évaluent les menaces potentielles et qu'ils décrivent les moyens nécessaires à la parade, en faisant preuve d'imagination intellectuelle, d'audace politique, voire d'irrespect patriotique. Sous le contrôle du peuple, les autorités politiques, elles, décident de l'engagement de l'armée, de sa mission et de ses fameux moyens, composant avec les forces politiques en présence et le poids des institutions. Le moins qu'on puisse dire est que nous sommes loin de la clarté d'un pareil débat.

Le débat militaire actuel tourne autour de deux thèmes. Celui des crédits militaires, celui des risques accrus de guerre. Ces deux thèmes sont insuffisants dans leur portée et peuvent se retourner contre les partisans des économies militaires, comme en 1951 ou en 1956, pour ne rappeler que ces deux crises qui firent passer des programmes d'armement substantiels.

C'est la conception de 1966 qui est maintenant en cause. C'est l'espace et le temps dans lequel elle enferme l'engagement des troupes qu'il faut revoir. Radicalement au besoin. Les événements internationaux, mais plus encore le développement du programme d'armement exigent un réexamen de ce texte fondamental, sans tarder.